

# LES ORIGINES DES VOSGIENS DE PARIS

**5 juillet 1828.-** Le duc de Choiseul-Stainville, cousin du roi Charles X, pair de France et président du Conseil Général du département des Vosges réunit pour un banquet des notables venus des Vosges et des Vosgiens résidant dans la capitale. Cet événement passe pour être à l'origine des traditionnels banquets vosgiens et des associations d'originaires dans la capitale.



Albert MONTEMONT

**Albert MONTEMONT** (Rupt 1788-Paris 1861), administrateur, traducteur, historien est aussi chansonnier. Revenu à Paris après un exil à l'étranger, il magnifie par son verbe la communauté d'origine et fait naître le sentiment d'appartenance vosgienne chez ses compatriotes déracinés du sol natal, comme il l'a été.

Il exalte et entretient ainsi en eux cette dimension affective au cours des banquets qu'il organise, le seul mode de réunion publique alors autorisé. Il l'exprime dans un hymne régional glorifiant le département, *La Vosgienne*, qu'il interprète pour la première fois à la fin du banquet du 18 décembre 1842. Son rêve - rendre tangible et concrète la fraternité vosgienne - se résume dans la devise *Aimons-nous, aidons-nous* toujours présente dans l'esprit des associations qui se sont constituées ensuite. Il ne connaîtra pas la première.

**Le 6 avril 1866.-** Le Second Empire se libéralisant, le Ministère de l'Intérieur autorise la constitution de l'**Association Vosgienne de Paris** dont la vocation est de secourir les compatriotes parisiens dans le besoin. Maurice AUBRY, avocat puis banquier, politiquement conservateur et monarchiste, assurera la première présidence jusqu'en 1882. Elle sera administrée par une élite aisée, en grande partie issue du monde juridique, mais de tendances politiques diverses.



Maurice AUBRY

**1871**

Après la capitulation de Sedan, une résistance s'organise dans les Vosges ; l'association finance l'équipement d'une des quatre compagnies de francs-tireurs du département, la compagnie Dumont, composée de combattants isolés, de volontaires et de gardes nationaux.

**A partir de 1896,** l'affaire Dreyfus qui partage l'opinion française trouble particulièrement l'Association Vosgienne où deux de ses membres les plus éminents s'opposent : l'avocat Edgar Demange, vice-président de l'association qui défend Alfred Dreyfus, et Jules Méline, deuxième président de l'association et Président du Conseil des Ministres, qui reste solidaire du Ministre de la Guerre et accuse le capitaine... Les divergences qui s'ensuivent aboutissent à la constitution d'une scission : l'association dissidente, *les Vosgiens de Paris dits Vosgiens Républicains*, conduite par des personnalités du monde artistique ne se dissoudra qu'après la mort de Jules Méline en 1925 !

**Ferdinand BRUNOT (1867-1938)**

Professeur d'Université

Linguiste et historien de la langue française

A l'origine de l'Institut de phonétique de Paris  
Académie des Inscriptions et Belles Lettres



**Emile GLEY (1857- 1930)**

Professeur de biologie (endocrinologie)

Académie de Médecine  
Collège de France  
Fondateur de la Société de psychologie



**Maurice POTTECHER (1867-1960)**

Manufacturier et homme de lettres

Critique littéraire

Créateur du Théâtre du Peuple de Bussang (1895)



**1904.-** La République s'ouvre aux questions sociales et se laïcise. C'est dans ce contexte nouveau qu'une troisième association, *l'Union Fraternelle des Vosgiens (de Paris)*, se crée le 2 novembre, animée d'une autre philosophie : ses fondateurs voient dans l'entraide entre petites gens un moyen d'atténuer les effets du chômage ou de la maladie. Elle met en œuvre une philanthropie mutualiste différente de la charité jusqu'alors pratiquée, celle d'élites vosgiennes aisées envers des compatriotes dans le besoin qui doivent solliciter pour recevoir.

**1914-1918.-** Un dispositif ambitieux dicté par l'exode des populations vosgiennes et le sort des soldats s'ajoute aux aides apportées aux Vosgiens de Paris nécessiteux. L'Association Vosgienne constitue en son sein *une organisation d'assistance pour la guerre* et devient officiellement le *Comité de secours aux réfugiés du département des Vosges*. A ce titre, elle reçoit les subventions des administrations et les répartit auprès des réfugiés, combattants, prisonniers civils et militaires, ambulances et hôpitaux. Elle gère également les contributions en argent ou en nature qu'elle collecte auprès de ses membres et de leurs amis. Cette action patriotique et humanitaire, comme le soutien et l'autorité nationale de Jules Méline, contribuent durablement à la notoriété de cette première association.

Mais Paris connaît plusieurs associations d'originaires vosgiens : trois, puis deux pendant près de quatre-vingts ans. Cependant, les actions d'aide et d'entraide sont progressivement prises en charge par les pouvoirs publics ; les clivages sociaux qui déterminaient le recrutement des associations s'atténuent ; les particularismes de chacune s'estompent. Les communications devenant plus faciles, les Vosgiens de Paris se sentent moins éloignés de leur département et donc moins enclins à se réunir. Néanmoins, pendant des décennies, les deux associations perdurent.



Charles ARNOULD  
(1970-1987)

Les vellétés d'unification, au lendemain des conflits nationaux notamment, n'ont pas de suite ; les groupements continuent à vivre ainsi chacun de son côté, dans l'ignorance ou la défiance selon le caractère des dirigeants, mais toujours dans la différence et la concurrence...

Deux personnalités aujourd'hui disparues qui furent longtemps présidents, le colonel Charles Arnoult (AVP) et André Herrscher (UFVP), tentent de timides et difficiles rapprochements.



André HERRSCHER  
(1955-1990)

**1993.-** Ce sont leurs successeurs, Jacques-Marcel Paul (AVP) et Michel Bertrand (UFVP), et les administrateurs des deux groupements, bien conscients du déclin de la vie associative, qui réalisent enfin cette fusion. La dissolution des deux associations historiques est votée de part et d'autre. Les statuts de l'Association des Vosgiens de Paris - qui réunit les biens, regroupe les membres et perpétue les activités de ses aînées - sont signés et déposés en préfecture en décembre. La nouvelle AVP y est enregistrée sous le numéro d'ordre 93/4734 (dossier 112779 P) et sa création est publiée au Journal Officiel du 5 janvier 1994 (page 71 § 1381).

La réunion de l'Association Vosgienne et de l'Union Fraternelle des Vosgiens de Paris, attendue et saluée par les instances vosgiennes, a clarifié l'image de la colonie vosgienne en Ile-de-France. Elle prolonge sa longue histoire d'un chapitre nouveau mais toujours fidèle aux principes de l'origine. N'a-t-elle pas nommé son bulletin de liaison *Lignes Bleues de nos Vosges*, en souvenir d'une expression du testament de Jules Ferry, un des membres fondateurs de la première association de Vosgiens à Paris, mort en 1893, juste un siècle auparavant ?

**2003.-** A partir des documents en sa possession, l'AVP réalise un fascicule d'une soixantaine de pages - *Les Vosgiens de Paris* - rappelant la vie quelquefois tourmentée des associations vosgiennes dans la capitale aux siècles derniers ; il est alors offert aux membres, aux sympathisants et aux correspondants de l'association à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'AVP.

**2006.-** Les pièces originales sont déposées aux Archives Départementales des Vosges, répertoriées sous les références 347J et 348J.

**2019.-** Cette histoire est disponible sur le site de l'Association sous le titre *Deux siècles de Vosgiens à Paris*

Ces lignes en sont un résumé.

